



## Déclaration de l'UNSA-Éducation

CSAD - 26 JANVIER 2024

Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré

Mr le Directeur Académique de Côte d'Or,  
Mesdames messieurs les membres du CSAD,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les dotations en emplois ne sont pas bonnes, c'est le moins que l'on puisse dire. Si au lieu de 1 079 suppressions prévues initialement au niveau national, le 1<sup>er</sup> degré subira finalement une perte de 560 postes, il ne faut vraiment pas pour autant se réjouir. Non, pour l'Unsa-Éducation, même si le nombre d'élèves diminue, les suppressions ne sont pas justifiées quand on connaît par exemple les difficultés de remplacement. Au niveau local, après une baisse de 72 postes pour la rentrée 2023, nos dirigeants veulent poursuivre la dégradation.

Il s'agira bien de 98 postes dans l'académie et de 27 postes dans le département de Côte d'Or que le ministère veut récupérer. Pour l'Unsa-Education 21, cette carte scolaire fait fausse route et va clairement mettre le fonctionnement du service public d'éducation du 1<sup>er</sup> degré dans des difficultés majeures.

Tout ça ne permettra en aucun cas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà de la finalisation du dédoublement dans les classes de GS en éducation prioritaire et de la progression de la scolarisation en TPS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Pour rester sur le sujet des remplacements, il est nécessaire de souligner une information déterminante. Madame la ministre, à travers ses propos inacceptables et offensants pour tous les membres de la communauté éducative de l'école publique, nous donne une occasion de ne pas parler dans le vide. En effet, nous souhaitons la prendre au mot car, si le sujet du remplacement est entier, il est plus que jamais temps de prendre au sérieux les enseignants du premier degré. Vous n'arrêtez pas depuis plusieurs années de nous répéter que « non, pas du tout, les conditions de remplacement ne se détériorent pas, que ça fonctionne... et que de toute façon, nous mélangeons tout car il faut bien sûr faire la différence entre l'efficacité et l'efficacéité ».

Monsieur le directeur académique, nous sommes désolés de nous répéter mais la mise en place du dispositif des pôles de remplacement a détérioré les conditions de travail des enseignants du département. Cette organisation n'a pas permis de transformer le plomb en or tout simplement parce que l'ingrédient le plus important manque à l'appel. En effet, nous manquons clairement de moyens de remplacement et vous n'en créez aucun. Nous vous alertons depuis longtemps sur la détérioration des conditions de travail et d'enseignement touchant les adultes et leurs élèves. De très nombreux enseignants doivent en effet très régulièrement récupérer les élèves de leurs collègues en raison d'une absence non remplacée. Une colère bien légitime et un vrai ras le bol montent dans les écoles mais contrairement au second degré, pas de compensation financière pour ces enseignants qui se retrouvent avec parfois une dizaine d'élèves de plus au fond de leur classe.

Quand ils sont remplacés (on se contente maintenant de pas grand-chose), ce ne sont pas moins 5 ou 6 remplaçants qui vont se succéder pendant 15 jours (bravo la continuité pédagogique !) et ne parlons pas de ces nombreux enseignants qui ne peuvent exercer leur droit syndical car ils ne sont pas remplacés lorsqu'ils se rendent en formation de droit.

Le remède est simple mais vous ne l'entendez pas. Il s'agirait pourtant de créer enfin des postes de remplaçants à la mesure des besoins pour remédier à cette situation. Votre propre ministre vous dit qu'il y a un problème avec un paquet d'heures non remplacées...c'est peut-être l'occasion d'agir...

Depuis plusieurs années, nous dénonçons également le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

En ce qui concerne les AESH, l'Unsa-Education continue de réclamer :

- La possibilité pour les AESH de vivre dignement, et de mieux vivre leur métier,
- La création d'un corps spécifique de fonctionnaires pour les AESH,
- La création d'une indemnité de fonction pour les AESH qui reconnaisse les sujétions spécifiques à ce métier,
- La prise en compte effective des temps de déplacement dans l'emploi du temps des AESH,
- Un accompagnement stable si cela correspond aux besoins de l'élève et aux souhaits de la famille, de l'AESH et de l'enseignant.

Force est de constater par ailleurs que de nombreuses et nombreux AESH subissent des violences régulières. L'Unsa Education rappelle qu'elle est favorable aux inclusions mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment

Nous nous inquiétons par ailleurs du fait que des moyens soient dévolus au nouveau dispositif PAS alors que ce dispositif n'a pas d'existence légale puisque l'article qui en prévoyait la création dans le cadre de la loi de finances 2024 a été censuré par le Conseil constitutionnel.

D'ailleurs, nous souhaiterions savoir comment va se déployer l'expérimentation relative à ce dispositif PAS à laquelle le département de Côte d'Or est censé participer ?

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves.

Pour conclure, là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. Le projet conservateur et rétrograde porté par Gabriel Attal dans le cadre du « choc des savoirs » qui renonce à l'ambition de démocratisation de l'école ne passe pas pour l'UNSA Éducation. De plus, ce projet vient mettre tout le système en tension car rien n'est pensé en lien avec la réalité des établissements et les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins. Ce projet est nuisible pour les élèves les plus fragiles et va dégrader les conditions de travail des personnels.

L'arrivée de la nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castera a été fracassante pour les personnels meurtris par ses déclarations sur l'école publique. Pour rappel, le mot d'ordre du Se-Unsa est clair : Ecole publique, argent public, école privée, argent privé.

Le discours présidentiel du 16 janvier pose problème, dans la caricature, la nostalgie et la priorité donnée à des sujets symboliques tels que l'uniforme ou la Marseillaise alors que les personnels attendent du respect et de la reconnaissance, à l'heure où l'attractivité des métiers de l'éducation est en berne. L'UNSA Éducation attend un peu de sérieux et de continuité dans les politiques éducatives pour prendre à bras-le-corps les vrais sujets que sont l'inclusion, la mixité sociale et la revalorisation des métiers où le gouvernement doit agir sur la question des salaires et de l'amélioration des conditions de travail.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA Éducation lance un appel à la grève le jeudi 1er février, pour la défense de l'école publique et laïque, et s'impliquera dans toutes les actions menées pour qu'une autre politique éducative soit menée en France.

Je vous remercie de votre attention.